

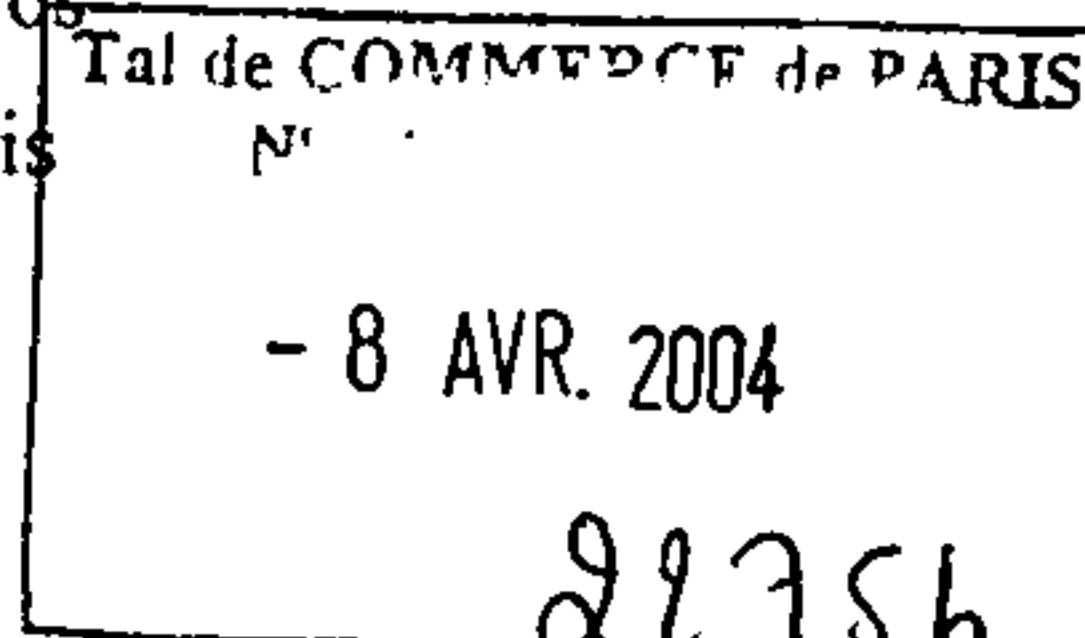
993 8807

SA CABINET JONART, GAMBERT & ASSOCIÉS

Société anonyme au capital de 960 096 Euros

Siège social : 103, boulevard Beaumarchais
75003 PARIS

RCS PARIS B 421 105 727



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 22 MARS 2004

L'an deux mille quatre,
Le lundi vingt deux mars,
A dix heures,

Les Administrateurs de la société "CABINET JONART, GAMBERT & ASSOCIÉS",
Société anonyme au capital de 960 096 euros, se sont réunis au siège social :
103, boulevard Beaumarchais - 75003 PARIS, en application de l'article 16 des Statuts.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Robert JONART, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Benoît GAMBERT, Administrateur,
- La société SARL CABINET GAMBERT & ASSOCIÉS, représentée par Monsieur Benoît GAMBERT, Administrateur.

Le Conseil réunissant la présence effective de la totalité des Administrateurs peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Robert JONART.

Le Conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour comportant :

ORDRE DU JOUR :

- Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

RV RV

Le Président expose qu'il ne souhaite plus exercer les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir pourvoir à son remplacement.

Le Conseil prend acte et remercie son Président pour les services qu'il a rendus à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

Puis, il est donc passé aux votes des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de Président du Conseil d'Administration, pour toute la durée de son mandat d'Administrateur :

Monsieur Benoît GAMBERT,
né le 12 juin 1964 à Versailles (78000)

en remplacement de Monsieur Robert JONART, démissionnaire.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Benoît GAMBERT, déclare accepter ces fonctions.

Il disposera de l'ensemble des pouvoirs prévus par la Loi et les Statuts selon l'article 16 des Statuts fixant les pouvoirs attribués au Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou copie des présentes pour effectuer toutes formalités nécessaires et légales afin de modifier les inscriptions figurant au Registre du Greffe du Tribunal de Commerce de Paris relatives à l'Administration de la Société .

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

nt
Bv ✓

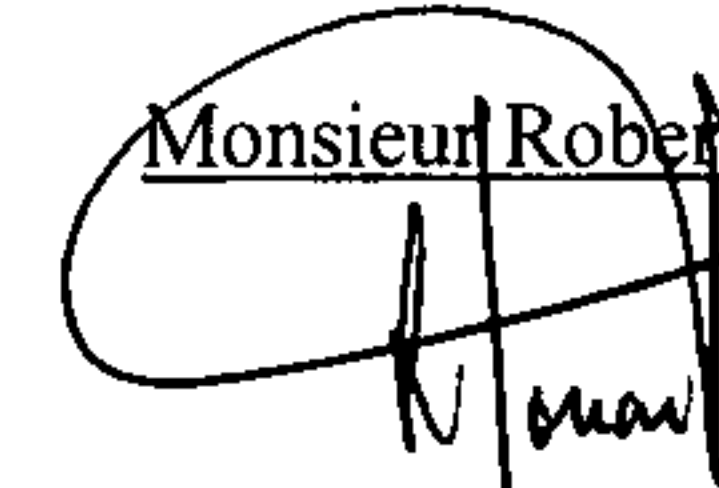
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les Administrateurs.

Fait à Paris, le 22 mars 2004.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Robert JONART



Monsieur Benoît GAMBERT

«Bon pour acceptation des fonctions
de Président du Conseil d'Administration»

Bon pour acceptation des fonctions de Président
du Conseil d'Administration.

La SARL CABINET GAMBERT & ASSOCIÉS
représentée par Monsieur Benoît GAMBERT

